



La Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale adhère à la plate-forme cinéma initiée par Fadila Laanan

Sur proposition de Rudy Demotte, Fadila Laanan et Marie-Dominique Simonet (le ministre-Président, la ministre de la Culture et de l'Audiovisuel et la ministre des Relations internationales de la Communauté française), ainsi que de Benoît Cerexhe et de Françoise Dupuis (le ministre-Président et la ministre de la Culture de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale), les ministres de la Communauté française et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Cocof), réunis en gouvernement conjoint ce vendredi, ont marqué leur accord de principe pour que la Cocof soit désormais représentée aux réunions de la plate-forme de concertation cinéma.

Initiée en mars dernier par Fadila Laanan, cette plate-forme regroupe les Gouvernements fédéral, flamand, bruxellois, wallon, germanophone et francophone, ainsi que les représentants des principales associations professionnelles du secteur cinéma. Elle est donc désormais rejointe par la Cocof, qui s'est engagée à y collaborer activement, comme l'avaient déjà fait les gouvernements de la Région wallonne et de la Communauté française lors d'une réunion conjointe, le 18 avril dernier.

Cette plate-forme de concertation cinéma répond à un réel besoin et rencontre une demande clairement exprimée par les professionnels du secteur.

Les objectifs de la plate-forme

Lors de leur réunion de ce vendredi, les gouvernements de la Communauté française et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale ont pris connaissance de l'évolution des discussions depuis la première

réunion de la plate-forme cinéma du 18 mars 2008, organisée par la ministre Fadila Laanan, à laquelle avaient pris part les représentants de tous les gouvernements invités et les délégués des principales associations professionnelles du secteur.

En Belgique, le cinéma possède cette propriété d'être soutenu dans son financement par plusieurs types d'appuis : les aides à la création des Communautés, les Fonds régionaux de la Région wallonne ou encore le Tax-Shelter qui relève du Fédéral. La Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale aide, elle aussi, plusieurs acteurs culturels opérant dans ce secteur. Par ailleurs, les compétences du cinéma touchent au niveau culturel mais également, à plus d'un titre, au niveau économique. Enfin, les rapports avec la Commission européenne sont nombreux et nécessitent une coordination entre les Communautés, les Régions et le Fédéral. C'est pourquoi il semble aujourd'hui nécessaire de développer davantage de concertation entre les entités fédérale et fédérées.

L'objectif principal d'une telle plate-forme est que, sans préjudice de leurs compétences territoriales et matérielles respectives, les différents niveaux de pouvoirs s'engagent à collaborer activement sur toutes les problématiques transversales relatives au secteur du cinéma en vue de développer des synergies et de permettre, globalement, davantage de coordination entre les institutions et les professionnels du secteur cinématographique. Ceci pour fédérer les efforts respectifs des différents intervenants, au profit du cinéma.

Un départ constructif

La réunion inaugurale s'était déroulée dans un excellent climat, très constructif. Elle avait pour objectif, d'une part, d'entendre les attentes précises des représentants du secteur ; et, d'autre part, de fixer les premières modalités de fonctionnement de la plate-forme. Et une nouvelle réunion s'est tenue le 6 mai, afin de poursuivre la mise en place du projet, notamment en envisageant la négociation d'un accord de coopération entre les parties.

La volonté qui s'est dégagée de ces réunions est de donner à cette plate-forme des bases solides, ceci afin de garantir la pérennité d'une telle collaboration, indépendamment des aléas liés aux législatures politiques.

Les participants ont ainsi marqué leur accord pour rédiger en groupe de travail un projet d'accord de coopération.

Un signal clair

Étant donné le vif intérêt marqué par les professionnels du secteur pour une telle plate-forme de concertation cinéma,

- les gouvernements de la Communauté française et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale ont marqué leur accord de principe sur la participation de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale à ses travaux.
- les ministres de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale
 - o ont marqué leur accord de principe sur conclusion d'un accord de coopération permettant de constituer une assise juridique à la plate-forme ;

- o ont marqué leur accord de principe sur la constitution d'un groupe de travail chargé de rédiger un premier projet d'accord ;
- o désigné pour les représenter dans cette plate-forme : le ministre-Président et la ministre de la Culture.

+ d'infos ?

Pascal Sac, porte-parole de la ministre Fadila Laanan.
0477/252.285. pascal.sac@cfwb.be. www.laanan.cfwb.be

Christopher Barzal, porte-parole du ministre-Président Rudy Demotte.
0474/779.870. christopher.barzal@cfwb.be

Béatrice van Schendel, attachée de presse du ministre-Président Benoît Cerexhe.
0499/58.88.51. bvanschendel@cerexhe.irisnet.be

Éric Étienne, porte-parole de la ministre Marie-Dominique Simonet.
0473/75.62.18. eric.etienne@cfwb.be

Rachid Barghouti, attaché de presse de la ministre Françoise Dupuis.
0499/588.400. rbarghouti@dupuis.irisnet.be